

Bulletin

Le mot de la présidente



Chères et chers amis,

En cette année de commémoration du 75^e anniversaire de l'adoption des Conventions de Genève de 1949, force est de constater que les conflits armés et les crises humanitaires qu'ils engendrent n'incitent guère aux célébrations. C'est un déchirement d'être chaque jour témoin du coût humain dramatique des combats, dont la conduite foule au pied les normes les plus élémentaires du droit international humanitaire, en particulier ses dispositions relatives à la protection des civils. Dans le même temps, le changement climatique entraîne d'innombrables catastrophes qui affectent des millions de personnes et exigent la mise en œuvre de mesures d'anticipation, de préparation, d'intervention et de rétablissement plus efficaces.

Je veux ici rendre hommage à tous les employés et volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, au cours des derniers mois, ont perdu la vie, ont été blessés ou ont subi de graves traumatismes alors qu'ils s'acquittaient de leur mission humanitaire. La perte de vies humaines est toujours une tragédie, mais la douleur est particulièrement vive lorsque sont pris pour cible ceux-là mêmes qui consacrent leur vie à en sauver d'autres.

Il ne reste plus que quatre mois avant l'ouverture de la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués, qui auront lieu à Genève en octobre prochain.

Dans ce numéro

Le mot de la présidente 1

Merci pour vos contributions en 2023 3

La Médaille Henry Dunant 2024 4

Dernière étape avant la XXXIV^e Conférence internationale et le Conseil des Délégués de 2024
Des consultations aux documents de travail officiels 6
Élection des membres de la Commission permanente 8

Décider pour agir : traduire les résolutions en actes
Refaçonner les paysages urbains : le pouvoir de la résilience communautaire ... 9

La parole aux membres de la Commission permanente
Entretien avec George Weber 11

Opinion
La valeur inaltérable des spécificités propres à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge 14

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : <https://standcom.ch/meetings-and-decisions/>

Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
19 Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse
E-mail: standing.commission@standcom.ch
Site web: www.standcom.ch

Lors de sa dernière réunion, qui s'est tenue en mars, la Commission permanente a approuvé les projets d'ordres du jour provisoires ainsi que les avant-projets des résolutions tant pour la Conférence internationale que pour le Conseil des Délégués, et a également statué sur des questions essentielles d'organisation. À ce jour, le nombre d'avant-projets de résolutions est de 5 pour la Conférence internationale et de 7 pour le Conseil des Délégués, auxquels il convient d'ajouter les rapports de suivi de la mise en œuvre de résolutions antérieures.

Je tiens à remercier, pour le travail exemplaire qu'elles ont effectué, toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ces documents indispensables, qui ont été adressés à l'ensemble des membres de la Conférence et du Conseil des Délégués. Nous sommes désormais entrés dans une nouvelle phase de consultation, dont l'objectif est de finaliser les documents de travail officiels et de les envoyer en septembre aux membres de la Conférence internationale et du Conseil des Délégués.

Les 6 et 7 mai derniers ont constitué une étape clé, avec la tenue à Genève de la réunion préparatoire de la XXXIV^e Conférence internationale, à laquelle ont participé un grand nombre de représentants des États et des composantes du Mouvement.

La réunion préparatoire s'est déroulée dans un climat de respect et d'engagement, ne laissant aucun doute quant à l'importance accordée par tous les membres de la Conférence internationale à ce forum unique au service du dialogue humanitaire et à leur volonté d'en garantir le succès, en particulier dans l'environnement multilatéral qui est le nôtre et au sein duquel nous sommes tous pleinement conscients des défis qu'il nous faut relever.

La bonne entente que j'ai pu observer à maintes reprises entre les participants, les présentations et interventions effectuées conjointement par des représentants des gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été pour moi une réelle source de satisfaction. Ce modèle de dialogue et de coopération, nous le promovons depuis des mois et

espérons qu'il continuera de guider les échanges lors des étapes à venir, jusqu'à la Conférence internationale.

En plus de poursuivre ses discussions sur les thématiques des contenus, la gestion et l'organisation des réunions statutaires à venir, la Commission permanente a continué à travailler sur plusieurs questions qui touchent l'ensemble du Mouvement, telles que la mise en œuvre de l'Accord de Séville ou encore l'avancement du projet de « Cadre politique pour le Mouvement ».

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont aimablement contribué, par leurs articles, à ce nouveau numéro du *Bulletin*. Je remercie tout particulièrement M. Michael Meyer, de la Croix-Rouge britannique, pour son article d'opinion intitulé « La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge : un mouvement unique à la pertinence intacte ».

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous à travers le *Bulletin* durant la 18^e session de la Commission permanente, qui prendra fin en octobre.

Notre engagement, en tant que Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en faveur de l'action humanitaire fondée sur des principes est un gage de notre unité. Nous devons le promouvoir et le mettre en œuvre, y compris dans le cadre des efforts que nous déployons pour faire corps et, partant, renforcer notre action.

Enfin, je profite du présent message pour inviter à nouveau tous les membres de la Conférence internationale à continuer de participer activement aux consultations qui se tiendront d'ici au mois d'octobre, car elles contribuent utilement à la préparation de ce forum unique et neutre au service du dialogue humanitaire et aident à faire émerger un consensus solide autour d'engagements humanitaires ambitieux.

Avec mes plus cordiales salutations,
Mercedes Babé



Merci pour vos contributions en 2023

Le budget de la Commission permanente est financé conjointement par la Fédération internationale, le CICR et les Sociétés nationales sur la base du principe équitable d'un tiers établi par le Conseil des Délégués en 2007. La Commission permanente est pleinement consciente des défis financiers et opérationnels auxquels sont confrontées toutes les composantes du Mouvement dans l'exercice de leurs missions respectives. La Commission permanente s'efforce également d'accomplir ses tâches dans toute la mesure de ses moyens au service du Mouvement.

La Commission permanente exprime sa profonde reconnaissance à ceux qui ont répondu si généreusement à son appel à contributions en 2023. Merci de soutenir notre action ! Nous adressons des remerciements particuliers à la Fédération internationale, au CICR et aux 63 Sociétés nationales énumérées ci-après pour leurs contributions au budget. Nous comptons sur le maintien d'un tel soutien collaboratif en 2024, que les autres Sociétés nationales sont invitées à rejoindre selon leurs capacités.

En 2023, nous avons reçu des contributions volontaires des Sociétés nationales des pays suivants :

- Albanie
- Allemagne
- Andorre
- Antigua-et-Barbuda
- Australie
- Autriche
- Bahreïn
- Bangladesh
- Belgique
- Bulgarie
- Canada
- Chine
- Chypre
- Colombie
- Îles Cook
- Corée du Sud
- Costa Rica
- Croatie
- Dominique
- Équateur
- Espagne
- Estonie
- Éthiopie
- Fidji
- Finlande
- France
- Grèce
- Guinée
- Honduras
- Irak
- Irlande
- Israël
- Italie
- Japon
- Jordanie
- Koweït
- Liechtenstein
- Luxembourg
- Mali
- Monténégro
- Nigeria
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Pakistan
- Palaos
- Palestine
- Pays-Bas
- Philippines
- Pologne
- Qatar
- République tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Serbie
- Soudan du Sud
- Suède
- Suisse
- Thaïlande
- Turquie
- Zimbabwe

Médaille Henry Dunant 2024

La Médaille Henry Dunant est la plus haute distinction du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle reconnaît et récompense les services exceptionnels et actes de grand dévouement à la cause du Mouvement accomplis par un de ses membres individuels, principalement sur le plan international. La Commission permanente remercie toutes les Sociétés nationales et leurs soutiens pour les candidatures proposées et a le plaisir d'annoncer les récipiendaires de la Médaille Henry Dunant de cette année, qui sera remise lors du prochain Conseil des Délégués en octobre 2024.



Massimo Barra

Ancien membre et président de la Commission permanente, président honoraire de la Croix-Rouge italienne, président honoraire de l'ERNA (réseau européen des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le VIH/sida, la tuberculose, l'hépatite virale et la consommation abusive de substances)



Bénévole de longue date au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Massimo Barra a mené un travail de pionnier dans les domaines de la santé publique et des politiques humanitaires liées à l'addiction aux drogues, inspirant les Sociétés nationales à suivre son exemple. En 1976, M. Barra a fondé le centre de

désintoxication Villa Maraini en Italie, devenant un expert mondial sur le rétablissement des personnes atteintes de troubles liés à la consommation de drogues et sur les stratégies associées en matière de santé publique. Promoteur engagé de la paix et du dialogue humanitaire, M. Barra a mené plus de 450 missions dans 120 pays, y compris dans des contextes extrêmement sensibles. Il a occupé divers postes à haute responsabilité au sein de sa Société nationale, de la Fédération internationale et du Mouvement.

Dora Athalyne James

Directrice générale la Croix-Rouge de Saint-Vincent-et-les-Grenadines



Dora Athalyne James sert le Mouvement depuis ses dix ans, lorsqu'elle l'a rejoint en tant que membre junior. Au fil des années, Mme James a fait preuve de leadership au niveau national et régional pour aider les personnes dans le besoin à travers la mise en place et le développement de services d'éducation préscolaire pour les enfants ainsi que

de camps de jeunesse régionaux, ou encore de programmes de proximité pour les personnes âgées et les plus vulnérables. Grâce à son implication de longue date dans les premiers secours et la gestion des catastrophes dans un environnement propice aux catastrophes naturelles, Mme James a joué un rôle indéfectible en dirigeant des opérations de secours et d'évacuation, notamment lors de l'éruption du volcan de la Soufrière, alors qu'elle faisait elle-même partie des personnes évacuées. Mme James continue à servir sa communauté tout en assumant la fonction de directrice générale de sa Société nationale à titre bénévole.

Greg Vickery

Ancien président national de la Croix-Rouge australienne, ancien membre et président de la Commission permanente



À travers les divers postes qu'il a occupés depuis 1973 au sein de la Croix-Rouge australienne, de la Fédération internationale et du Mouvement, Greg Vickery a apporté d'incalculables contributions à l'intégrité, à l'éthique ainsi qu'à la bonne gouvernance et au bon fonctionnement du Mouvement. Les compétences de M. Vickery

en matière de leadership et de diplomatie ont été essentielles à la création du comité sur les audits et les risques de la Fédération internationale ainsi qu'à des réformes significatives au sein de la Croix-Rouge australienne et au réseau des Sociétés nationales dans la région du Pacifique. Il a également apporté des contributions essentielles au développement des Sociétés nationales dans la région du Pacifique, en dirigeant la création du groupe de travail de renforcement de la gouvernance dans le Pacifique et en offrant à ce réseau une meilleure visibilité et une voix plus forte.

Margareta Wahlström

Fondatrice du réseau GLOW Red et présidente de son groupe de coordination, ancienne présidente de la Croix-Rouge suédoise



Margareta Wahlström a joué un rôle moteur au sein du Mouvement en occupant divers postes auprès de la Croix-Rouge suédoise, de responsable de programme à présidente, ainsi qu'auprès de la Fédération internationale, de responsable de programme et directrice puis sous-secrétaire générale. Tout au long de sa carrière, elle a été

au premier plan d'importantes opérations internationales et d'initiatives diplomatiques humanitaires. Mme Wahlström est largement reconnue comme figure de proue et défenseure visionnaire de l'équité entre les sexes et du soutien aux femmes dirigeantes. Fondatrice et dirigeante du Réseau mondial des femmes leaders au sein du Mouvement (GLOW Red), elle a joué un rôle actif, influent et déterminant dans la promotion de la participation des femmes à la prise de décision et à leur inclusion au sein des organes de gouvernance et postes de direction du Mouvement.

Dernière étape avant la XXXIV^e Conférence internationale et le Conseil des Délégués de 2024

Des consultations aux documents de travail officiels

Les préparatifs de la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Conseil des Délégués de 2024 sont entrés dans leur phase finale. Les documents de travail officiels établis en vue des deux réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge seront envoyés aux membres le 12 septembre 2024. Ils comprendront les programmes et ordres du jour provisoires, les projets de résolutions, les rapports, ainsi que les candidatures officielles à l'élection à la Commission permanente.

Dates importantes

2024

12 septembre	Envoi des documents de travail officiels
27-28 octobre	Conseil des Délégués
28-31 octobre	XXXIV ^e Conférence internationale

Depuis le début de l'année 2024, de vastes consultations ont été menées auprès des États et des Sociétés nationales : collecte de leurs remarques et suggestions sur les documents de travail provisoires, webinaires, réunions des ambassadeurs, rencontres avec les missions permanentes à Genève ainsi qu'avec les missions de petits États à New York, etc. Suite à ces consultations, la Commission permanente a pu approuver les projets d'ordres du jour provisoires, qui ont été adressés aux membres le **9 avril 2024**, avec les convocations, et finaliser les avant-projets de résolutions – cinq pour la XXXIV^e Conférence internationale, et sept pour le Conseil des Délégués –, qui ont été envoyés le même jour.

La **réunion préparatoire** qui s'est tenue à **Genève les 6 et 7 mai 2024** a constitué une étape importante. Ouverte à l'ensemble des membres de la Conférence internationale, elle a remporté un franc succès, à l'image de la première réunion de ce type, instaurée par la Commission permanente en 2019. Très fructueuse, la réunion a donné lieu à un grand nombre de contributions aux avant-projets de résolutions ; de vastes terrains d'entente ont été trouvés et des propositions de développement et de clarification ont été formulées, l'objectif étant d'aboutir à un consensus.

La Commission permanente remercie les membres de la Conférence internationale et du Conseil des Délégués pour leurs précieux commentaires sur les avant-projets de résolutions, qui serviront à affiner et finaliser les projets de résolutions en vue de leur envoi, en septembre 2024, en tant que documents de travail officiels. Parallèlement, l'organisation des **commissions plénières** de la XXXIV^e Conférence internationale avance et s'articule autour des trois piliers thématiques de la Conférence : « Promouvoir une culture de respect du droit international humanitaire à travers le monde » ; « Faire face aux besoins et aux risques humanitaires en restant fidèles à nos Principes fondamentaux » ; et « Favoriser une

Ressources importantes

XXXIV^e Conférence internationale

- [Documents](#) (notamment les avant-projets de résolutions et les documents de référence)
- [Engagements](#) (lignes directrices relatives aux engagements, accès à l'ensemble des rapports)

Conseil des Délégués de 2024

- [Documents](#) (notamment les avant-projets de résolutions et les documents de référence)

action locale durable ». Un vaste programme de **manifestations parallèles** est par ailleurs en cours de finalisation. Les membres de la Conférence continuent de soumettre leurs rapports sur la mise en œuvre des **engagements** qu'ils ont pris en 2019, et ont été

encouragés à prendre de nouveaux engagements en vue de la Conférence internationale à venir. Enfin, les rapports de suivi des résolutions adoptées à la XXXIII^e Conférence internationale et lors de précédentes sessions du Conseil des Délégués sont en cours d'élaboration.

La Commission permanente se concentre actuellement sur les projets de résolutions qui seront soumis aux réunions statutaires d'octobre 2024 et qui portent sur les thèmes suivants :

XXXIV^e Conférence internationale

- Vers une culture universelle de respect du droit international humanitaire
- Protéger les civils, ainsi que les autres personnes et biens protégés, contre les cyberopérations et les opérations d'information dans les situations de conflit armé
- Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe au moyen de lois, de politiques et de plans globaux relatifs aux catastrophes
- Développer le leadership, les capacités et la mise en œuvre au niveau local de l'action humanitaire fondée sur des principes et renforcer la résilience
- Protéger les personnes contre les conséquences des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes sur le plan humanitaire : travailler ensemble pour renforcer l'action anticipative

Conseil des Délégués de 2024

- La protection au sein du Mouvement : renforcer notre impact collectif pour mieux protéger les personnes
- Stratégie 2024-2030 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative à la migration
- Les armes et le droit international humanitaire
- La guerre en milieu urbain : Appel solennel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Appel à respecter et soutenir l'action humanitaire fondée sur des principes
- Prolongation jusqu'en 2030 de la Stratégie 2020-2025 de rétablissement des liens familiaux pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Réaffirmer le rôle du Mouvement en tant que facteur de paix

La Commission permanente – ainsi que les autres organisateurs des réunions statutaires, le Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – encourage l'ensemble des membres et des participants à maintenir l'engagement exemplaire

dont ils font preuve depuis le début des préparatifs de la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024. Nous comptons sur votre soutien pour faire en sorte que le dialogue humanitaire se poursuive de manière constructive et que les réunions statutaires à venir soient couronnées de succès.

Élection des membres de la Commission permanente

Il sera procédé à l'élection de 5 membres de la Commission permanente le 30 octobre 2024, durant la XXXIV^e Conférence internationale qui se tiendra à Genève.

Les candidats doivent être membres d'une Société nationale du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils sont vivement encouragés à soumettre leur candidature au Comité électoral 60 jours au moins avant l'ouverture de la Conférence internationale, soit avant le 29 août 2024.

Les membres de la Commission permanente sont élus à titre personnel. Il est demandé aux membres de la XXXIV^e Conférence internationale de prendre en compte, lors de l'élection des 5 membres de la Commission

permanente, les qualités personnelles des candidats ainsi que le principe d'une répartition géographique équitable et d'un juste équilibre entre hommes et femmes, notamment en choisissant au moins deux femmes et deux hommes parmi les candidats.

Des documents et informations sur la procédure de candidature et l'élection sont disponibles sur la page Web de la XXXIV^e Conférence internationale : [Election de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – Réunions statutaires \(rcrconference.org\)](http://Election.de.la.Commission.permanente.de.la.Croix-Rouge.et.du.Croissant-Rouge.Réunions.statutaires.rcrconference.org). Chaque candidature doit être soumise dans l'une des quatre langues de travail de la Conférence et contenir l'ensemble des documents suivants, dûment complétés et signés :

- le **formulaire de candidature** à l'élection 2024 à la Commission permanente,
- la **déclaration de candidature** (annexe 1),
- la **déclaration d'intégrité** (annexe 2), et
- l'**attestation d'appartenance et d'intégrité** établie par la Société nationale du candidat (annexe 3).



Le formulaire de candidature et les trois annexes susmentionnées sont à envoyer au Comité électoral :

soit par courriel à l'adresse :
election@standcom.ch

soit par courrier postal à :
c/o Secrétariat de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
19 avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse.



Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

En 2019, la XXXIII^e Conférence internationale a adopté [huit résolutions](#), auxquelles sont venus s'ajouter [151 engagements](#) pris à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté [12 résolutions](#) en 2019 et [13 résolutions](#) en 2022. Les résolutions et les engagements sont autant d'appels en faveur d'une action humanitaire qui change la donne. Cette section met en lumière certains des progrès accomplis.

« Refaçonner les paysages urbains : le pouvoir de la résilience communautaire »

Les questions urbaines ne portent pas uniquement sur le développement mais concernent aussi la survie et l'épanouissement dans un monde qui change rapidement. Quand on y pense, les villes sont semblables à des organismes vivants qui évoluent constamment et qui sont interconnectés. Lorsque les catastrophes frappent, ce sont les populations pauvres des villes qui sont le plus touchées. Les événements récents tels que les inondations dues aux changements climatiques qui ont balayé des villes entières au Brésil ou les incendies dans les townships d'Afrique du Sud illustrent l'ampleur des risques qui pèsent sur les villes. Mais grâce à leur vaste réseau et à des millions de volontaires, les organisations telles que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge peuvent faire une réelle différence dans la réduction des risques et le renforcement de la résilience au cœur même des centres urbains.

En 2022, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a consolidé son ambition urbaine institutionnelle en signant la **résolution du Conseil des Délégués** – [Renforcer la résilience des communautés urbaines : la voie à suivre](#) – pour mettre les questions urbaines au premier plan des efforts entrepris et appeler à des investissements accrus dans les villes. La résolution appelle à la consolidation des

services urbains, à la réduction des risques et à l'inclusion sociale mais aussi à l'exploitation de la technologie et des partenariats pour parvenir à des solutions efficaces. En 2023, un Groupe de haut niveau stratégique a été créé pour piloter le travail et définir les tâches et résultats attendus – un ensemble de « **principes d'action** » – de cinq groupes de travail thématiques en train d'être mis en place. Nous invitons toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge intéressées par ce travail à rejoindre un ou plusieurs groupes de travail.*

Le moment est venu de faire la part belle à l'innovation, à la collaboration et à une nouvelle perspective qui façonneront nos ambitions urbaines et nous aideront à les concrétiser. Nous devons délaisser l'ancien mode de pensée cloisonné et exceller dans la communication, la collaboration et la co-création transversale afin de relever les défis urbains qui se présentent à nous. Les programmes pluriannuels tels que le Coastal Cities and Heat Action Programme (COCHAP, programme d'action pour les villes côtières et les chaleurs extrêmes), mis en œuvre dans dix villes de quatre pays, suivent cette approche en réunissant experts et parties prenantes, en évaluant les risques multiples aux effets cumulatifs, en créant des coalitions et en trouvant des solutions globales aux défis urbains.

Si le renforcement de la résilience dans les communautés urbaines ne suit pas une approche unique, nous pouvons prendre des mesures concrètes cruciales : donner les moyens aux citoyens d'identifier et de gérer les risques dans leurs quartiers, plaider en faveur de technologies et de partenariats plus intelligents et garantir la propriété foncière pour améliorer les infrastructures. Les Sociétés nationales jouent un rôle essentiel à cet égard, depuis la création de lieux d'accueil climatisés à la protection des habitations contre les températures extrêmes en passant par l'information des communautés au moyen de protocoles d'alerte et d'action rapides pour réduire les dommages des inondations et les risques de tempête dans les zones vulnérables. En donnant aux communautés

les moyens d'agir et en facilitant les connexions, nous pouvons être ensemble le moteur du changement. Cette approche a déjà permis de réduire considérablement le nombre d'incendies à Nairobi et de détecter de manière précoce les vagues de chaleur à Dacca, sauvant ainsi des vies et préservant des moyens de subsistance.

Notre force collective réside dans notre capacité à accompagner les communautés et à leur donner les moyens d'agir en exploitant notre expérience et nos réseaux pour amener un changement positif. Cette résolution constitue une étape clé pour fixer le cap de notre cheminement commun vers la résilience urbaine.

Par **Sandra D'Urzo**

Responsable principale de la résilience urbaine et des établissements humains, Fédération internationale
sandra.durzo@ifrc.org

**Si votre Société nationale souhaite en savoir plus sur le travail de définition des principes d'action ou si vous voulez rejoindre les groupes de travail thématiques, veuillez vous adresser à Ela Serdaroglu, responsable de la résilience urbaine et des établissements humains, à l'adresse : ela.serdaroglu@ifrc.org*

La parole aux membres de la Commission permanente

Entretien avec George Weber

George Weber siège depuis 2015 en tant que membre élu à la Commission permanente, dont il est aussi le vice-président et qu'il a présidée de 2017 à 2019.

M. Weber met au service de la Commission sa riche expérience, acquise dans le cadre des différentes fonctions qu'il a exercées au fil de plus de cinq décennies au sein de diverses composantes du Mouvement : il a notamment été secrétaire général et chef de la direction de la Croix-Rouge canadienne, ainsi que secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1992 à 1999, période pendant laquelle il a également été membre de droit de la Commission permanente.



Monsieur Weber, votre longévité au sein du Mouvement est impressionnante : plus de 60 années d'engagement ! Vous avez été jeune volontaire, employé puis dirigeant de la Société nationale de votre pays, secrétaire général de la Fédération internationale, et totalisez 17 années d'expérience au sein de la Commission permanente. Quel parcours...

Quel parcours, en effet ! Je me sens à la fois privilégié et honoré d'avoir occupé chacune des fonctions qui ont été les miennes au fil des années. Avec le recul, je peux dire que ma passion pour la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge est probablement née à l'école primaire. À l'époque, les Conventions de Genève figuraient au programme. Ma première mission en tant que jeune volontaire a consisté à vendre des calendriers de la Croix-Rouge. C'était après

la guerre de Corée. Je n'en avais peut-être pas conscience à ce moment-là, mais mon engagement de jeunesse allait guider toute la suite de mon parcours. J'ai commencé par le volontariat, puis j'ai rejoint le personnel de la Croix-Rouge, gravissant les échelons jusqu'à occuper des postes de direction aux niveaux national et international, avant de revenir au volontariat, bouclant ainsi la boucle.

Les valeurs du Mouvement – en particulier ses Principes fondamentaux – ont été mon moteur durant toutes ces années. L'action menée par les équipes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui permet d'éviter et d'atténuer bien des souffrances à travers le monde, m'inspire et me motive. Comment pourrait-on ne pas vouloir faire partie d'un tel Mouvement ?

Parlez-nous de votre expérience en tant que membre de droit dans les années 1990 et de la réalité de la Commission permanente aujourd'hui. En quoi le contexte international et le travail du Mouvement ont-ils changé en l'espace de 30 ans ?

En ce qui concerne le contexte international, force est de constater qu'il y a toujours des conflits armés, mais ce qui a changé, c'est la manière dont les guerres sont menées, avec parfois peu de respect, voire un mépris total à l'égard des Conventions de Genève. Face à cette évolution, le droit international humanitaire et le rôle du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'en sont que plus pertinents et indispensables.

Nous avons aussi constaté des changements dans notre environnement de travail. Au-delà des conflits armés, le changement climatique est, à raison, au cœur de toutes les discussions et de toutes les décisions. Il y a toujours eu des catastrophes naturelles, mais celles que nous connaissons aujourd'hui sont nettement plus dévastatrices et fréquentes que par le passé. Le paysage géopolitique évolue rapidement. Alors que nous subissons encore les effets de la pandémie de Covid, nous savons que nous aurons à faire face, dans le futur, à d'autres crises sanitaires et qu'il faut nous y préparer. Les inégalités sont plus importantes que jamais. Les populations, désormais plus instruites et informées, sont aussi plus exigeantes à l'égard des gouvernements et des institutions, et notamment envers les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Alors que la digitalisation n'en était qu'à ses débuts il y a 30 ans, elle a depuis donné lieu à de grandes avancées mais elle est aussi devenue un moyen de guerre, faisant de la cybersécurité un enjeu majeur. Les mêmes écueils nous guettent peut-être aujourd'hui avec les développements en cours de l'intelligence artificielle.

Quand on regarde en arrière, on peut avoir le sentiment que les choses étaient plus stables il y a 30 ans, mais le changement est présent à toutes les époques, tout comme la nécessité de s'y adapter et d'évoluer. Simplement, ce travail d'adaptation est plus difficile aujourd'hui car tout change plus vite.

Quels sont les principaux défis auxquels le Mouvement fait face aujourd'hui, notamment au regard de la XXXIV^e Conférence internationale ?

Depuis maintenant des années, on assiste à une érosion continue de la confiance envers les institutions traditionnelles. Une exception : la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, qui continuent d'inspirer de la confiance aux gens, et ce en grande partie du fait de notre intégrité. Préserver cette confiance, en particulier auprès des gouvernements et des populations vulnérables, est indispensable.

La Conférence internationale est un forum unique qui réunit, dans un espace sûr, des représentants des gouvernements (des États parties), des Sociétés nationales, du CICR et de la Fédération internationale pour débattre de questions humanitaires d'intérêt mondial. L'importance de cet espace de dialogue ne doit pas être sous-estimée étant donné le nombre de conflits armés qui font rage actuellement, et auxquels viennent s'ajouter d'autres préoccupations telles que le changement climatique, que j'ai déjà mentionné, mais aussi l'augmentation des flux migratoires et l'instabilité économique.

La XXXIV^e Conférence internationale est une occasion opportune de définir les priorités humanitaires et de réaffirmer avec force l'importance du droit international humanitaire ainsi que les obligations de toutes les parties. N'oublions pas les répercussions positives que les précédentes conférences ont pu avoir pour l'humanité.

Avez-vous un message à adresser aux futurs membres de la Commission permanente ?

La Commission permanente est un soutien précieux pour le Mouvement, dont l'importance n'est pas toujours bien comprise. En plus d'être le mandataire de la Conférence, elle assume la mission cruciale de préserver l'entente et la cohésion entre toutes les composantes du Mouvement, qui sont des entités juridiques distinctes dont les priorités respectives peuvent parfois entrer en concurrence. Les membres de la Commission permanente doivent servir de modèles pour toutes les composantes du Mouvement et celles et ceux qui les ont élus. Pour ce faire, ils doivent mesurer leurs paroles et leurs actes en toutes circonstances.

Notre histoire et les solutions auxquelles nous sommes parvenus au fil des années – parfois dans des contextes extrêmement difficiles – sont riches d'enseignements. Comme le dit l'adage, nous n'avons pas assez d'une seule vie pour commettre toutes les erreurs possibles,

alors apprenons des erreurs des autres. C'est un conseil judicieux que les membres de la Commission permanente ont tout intérêt à suivre – le fait de savoir d'où on vient et comment on est arrivé là où on est aujourd'hui peut nous mettre sur la piste de solutions inédites face à des situations complexes. Nous pouvons faire mieux en tirant les leçons du passé, tout en étant ancrés dans le présent et en gardant foi en l'avenir.

Après 60 ans d'engagement au service du Mouvement, je reste optimiste car je crois en la bonté humaine, que les membres de nos équipes incarnent chaque jour à travers le travail exemplaire qu'ils accomplissent, allant parfois jusqu'à mettre leur propre vie en danger sans autre préoccupation que celle de venir en aide à autrui. Fort de son intégrité et de sa culture du soin, le Mouvement demeurera un acteur de premier plan au cours des 30 années à venir et au-delà, quelles que soient les crises auxquelles il devra faire face.



Opinion

La valeur inaltérable des spécificités propres à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge

En octobre 2024, les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que les États parties aux Conventions de Genève seront à nouveau réunis à l'occasion de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Si chaque Conférence internationale est un événement majeur du calendrier du Mouvement et une opportunité unique pour l'ensemble du système humanitaire, cette session revêt une importance particulière compte tenu du contexte géopolitique actuel.

En tout temps, mais peut-être plus encore aujourd'hui, alors que nous espérons voir adopter d'importantes résolutions à la XXXIV^e Conférence internationale, il peut être judicieux de rappeler les spécificités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que leur pertinence toujours d'actualité.

Les Principes fondamentaux : ces principes sont le ciment du Mouvement. Ils constituent la boussole morale qui guide notre action. Nous sommes constamment tiraillés entre l'appel de la solidarité et l'impératif de neutralité. Nous voulons être là pour les personnes en détresse, mais nous sommes conscients que, dans la pratique, notre capacité à leur venir en aide est intrinsèquement liée à notre neutralité.

Le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales : pour relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés dans chacun de nos pays respectifs ainsi qu'à l'international, nous privilégions le partenariat et la coopération. À la différence d'organisations qui s'engagent sur le terrain politique, une Société nationale peut, dès lors qu'elle entretient une relation de confiance avec le gouvernement de son pays, constituer pour ce dernier un partenaire essentiel et travailler avec lui à la réalisation d'objectifs humanitaires communs. De par cette relation de respect et de soutien mutuels bâtie au fil des années, les Sociétés nationales devraient être, parmi les acteurs de la société civile, le partenaire de choix des États dans le domaine humanitaire.

Les emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge : les emblèmes sont les signes visibles de la protection neutre conférée par les Conventions de Genève au personnel médical et religieux habilité. Ils sont le symbole des règles internationales que tous les États se sont engagés à respecter en temps de conflit armé. Le fait que ceux qui les arborent soient parfois pris pour cible ne doit pas conduire les services médicaux des forces armées et autres acteurs concernés à cesser de les utiliser. Au contraire, nous devons redoubler d'efforts pour réduire et prévenir ces attaques. Il est également important de réfléchir aux possibilités d'usage d'un emblème protecteur dans le cyberspace.

Le droit international humanitaire (DIH) : les Conventions de Genève, dont nous célébrons le 75^e anniversaire cette année, sont l'expression de valeurs universelles. Leur mise en œuvre effective au niveau national est un élément clé du plein respect du DIH. Le lien qui relie le Mouvement au DIH moderne est unique et remonte aux origines de l'un et de l'autre. Aucun autre traité ne bénéficie d'un soutien comparable à celui que le Mouvement, à travers son réseau mondial de volontaires, apporte aux Conventions de Genève. La mise en œuvre du DIH est un autre domaine propice à la coopération entre États et Sociétés nationales, qui peut améliorer les résultats de l'action humanitaire et servir ainsi l'intérêt commun.

Un ancrage aux niveaux local et mondial : Le réseau des Sociétés nationales du Mouvement constitue une base solide pour la localisation. Sa structure fédérée rend la localisation plus facile à mettre en œuvre que pour de organisations non gouvernementales et gouvernementales internationales. Il permet également d'agir sur les inégalités héritées du passé et de commencer à y remédier. En outre, il a l'avantage de compter en son sein deux composantes internationales. En travaillant ensemble, les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge font bénéficier le Mouvement d'une expertise et d'une expérience locales et mondiales.

Nous sommes chaque jour témoins de la pertinence des spécificités du Mouvement. Porteuses de défis et d'opportunités, elles se reflètent dans les projets de résolutions qui seront examinés par la Conférence internationale en octobre (la Conférence étant elle-même un forum unique qui reflète ces spécificités). Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doit rester fidèle à son identité

particulière, et ne pas s'éloigner de ce qui fait son essence et lui permet d'accomplir sa mission humanitaire. La XXXIV^e Conférence internationale est l'occasion pour les États et le Mouvement de mettre à profit ces spécificités pour répondre aux défis qui nous concernent tous et défendre notre humanité commune de la manière la plus constructive possible.

Michael Meyer

Michael Meyer est conseiller spécial en droit international à la Croix-Rouge britannique. Il travaille pour la Société nationale britannique depuis plus de 40 ans, en tant que conseiller, formateur et responsable chargé du DIH et des spécificités du Mouvement. M. Meyer a participé à sa première Conférence internationale en 1995. Titulaire de la médaille Henry Dunant, il a récemment été nommé conseiller du roi à titre honorifique.

